

AGENCE   
**DIAG IMMO**



**E X P E R T I S E S**

**02 53 35 56 30**

**TOUS DIAGNOSTICS IMMOBILIERS**  
ventes & locations

**TECHNICIENS CERTIFIÉS**  
**DEPUIS 10 ANS**

2 RUE ROBERT SCHUMAN - 44400 REZÉ  
[accueil@agencediagimmo.fr](mailto:accueil@agencediagimmo.fr)

# RAPPEL DES OBLIGATIONS VENDEUR / BAILLEUR

Rapports de diagnostics obligatoires pour la vente et la location

AMIANTE	État mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante dans les bâtiments	EXCEPTION : habitation dont le permis de construire date d'après le 1 <sup>er</sup> juillet 1997
MESURAGE	Attestation de superficie privative pour une vente et une location	EXCEPTION : si votre bien n'est pas en copropriété
CREP (plomb)	Mesure la concentration de plomb des revêtements des parties privatives d'un logement avec mention de leur état de conservation	EXCEPTION : tous les biens bâtis après le 01/01/1949, locaux professionnels et commerciaux
TERMITES	État relatif à la présence de termites	EXCEPTION : zone d'habitation non délimitée par arrêté préfectoral/municipal
ERNMT	État d'informations sur les risques naturels miniers et technologiques auxquels le bien immobilier peut de par sa situation être exposé	EXCEPTION : aucune
DPE	Renseigne sur la performance énergétique et mesure l'impact des gaz à effet de serre d'un logement ou d'un bâtiment	EXCEPTION : construction sans système de chauffage fixe ou de production d'eau chaude
GAZ	Contrôle de sécurité de l'installation intérieure de gaz évaluant les risques pouvant compromettre la sécurité des personnes	EXCEPTION : installation réalisée depuis moins de 15 ans ou Qualigaz de moins de 3 ans
ÉLECTRICITÉ	État de l'installation des équipements fixes selon les exigences de sécurité et évaluation des risques pouvant porter atteinte à la sécurité des personnes	EXCEPTION : installation réalisée depuis moins de 15 ans ou consuel de moins de 3 ans
ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS	Ce diagnostic vient régir les conditions d'accessibilité des personnes handicapées à l'ensemble des locaux accueillant du public (ERP)	EXCEPTION : locaux et logements non professionnels



**AGENCE DIAG'IMMO EXPERTISES**

2 rue Robert Schuman - 44400 Rezé

Tél. : 02 53 35 56 30 - port. 07 68 62 99 34

Mail : [accueil@agencediagimmo.fr](mailto:accueil@agencediagimmo.fr)

SIRET 821 831 062 00012